

« Atelier Bilan 2018 »

- Rapport -

Plan de rapport

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

A. Synthèse des présentations

B. Synthèse des discussions

C. Travaux de groupes

1. Projets

2. Réformes

IV. CONCLUSIONS

V. CEREMONIE DE CLOTURE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Plan Sénégal Émergent (PSE), est adopté depuis 2014 pour réaliser la vision à moyen et long terme d'«*un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un Etat de droit*».

Dans l'environnement global d'opérationnalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2014-2018, 27 projets et 17 réformes sont érigés en actions phares en faveur des objectifs déclinés à travers les trois (3) axes stratégiques du PSE.

Le dispositif de suivi et d'évaluation du cadre de référence national des politiques publiques du Sénégal qui s'articule autour du Bureau Opérationnel de Suivi du PSE (BOS), en collaboration avec les ministères sectoriels pilotes des actions phares et la collaboration de Chefs de projet PSE et de points focaux, a favorisé l'identification des spécificités de chaque projet et réforme phares.

Le BOS, sous l'autorité en charge du suivi du PSE, rythme la dynamique d'exécution des activités par la construction d'un tableau de bord hebdomadaire du processus de pilotage et la levée des contraintes essentielles.

Ainsi, des ateliers bilans sont régulièrement tenus pour asseoir avec l'ensemble des parties prenantes (partenaires techniques et financiers, ministères, secteurs privés, etc.) un mécanisme de priorisation et de validation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités des actions phares en cohérence avec des cibles annuelles proposées sur la base d'indicateurs de pilotage de la performance opérationnelle et d'attractivité de l'investissement privé, notamment national.

Cette logique d'établir le bilan des activités des projets et réformes phares constitue le cadre de l'édition 2018 organisée les 10 au 11 Janvier 2019 à l'Hôtel Radisson Blue de Dakar afin de communiquer sur l'état d'avancement des actions phares et d'inscrire les perspectives pour la deuxième phase du PAP 2019-2023.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE



Monsieur Ibrahima WADE, Directeur Général du Bureau opérationnel de suivi du PSE (BOS) a ouvert la rencontre par la présentation des membres du présidium. Il s'agit :

- de **Docteur Serigne Gueye DIOP**, Ministre Conseiller auprès du Président de la république, Maire de Sandiara ;
- de **Monsieur Ciré SY**, Conseiller Spécial du Président de la République ;
- de **Monsieur Mayacine CAMARA**, coordonnateur de la Direction Générale de la Planification et des politiques économiques (DGPPE), représentant le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan ;
- de **Monsieur Sidi-Mohamed-Ould-Taleb**, Directeur régional de la Banque Islamique de Développement (BID) ;
- de **Monsieur Isiyaka Sabo** représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Monsieur Ibrahima WADE, Directeur Général du Bureau Opérationnel de Suivi du PSE (BOS), au nom du Docteur Cheikh Kanté, Ministre en charge du suivi du PSE, s'est adressé pour remercier et souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants à cet atelier Bilan. Il a magnifié la relation de partenariat avec ses collaborateurs privilégiés pour la réalisation de cet exercice annuel, plus particulièrement l'USAID à travers Africalead, les chefs de projet PSE et les points focaux des ministères sectoriels.

Dans son message, l'ensemble des partenaires engagés auprès du BOS dès l'impulsion du PSE seront félicités pour avoir apporté une contribution remarquable à la mise en œuvre et au respect de cet Agenda du Bilan, bénéfique pour le succès du PSE.

En effet, en soumettant à l'arbitrage stratégique des acteurs **les réalisations et résultats du PSE** dans cette phase transitoire entre la fin du PAP 2014-2018 et le démarrage du PAP 2019-2023, il est permis à tous d'apprécier les contraintes structurelles et

organisationnelles d'opérationnalisation des projets et réformes, d'identifier les solutions afin d'y apporter les mesures correctives et d'établir une feuille de route sur une trajectoire de performance.

Tout le présidium prendra tour à tour la parole pour répondre aux remerciements du BOS et également :

- se féliciter de l'importance de cet exercice dans un dispositif de mise en œuvre de suivi-évaluation du PSE qui participe à l'efficacité et à l'efficience des politiques publiques ;
- exhorter dans la dynamique de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) à mutualiser les efforts, les compétences et les synergies dans un esprit de partenariat afin de réussir ensemble l'atteinte des objectifs du PSE et de l'Etat du Sénégal des Agendas 2030 (Objectifs de Développement Durable du Système des Nations unies) et 2063 (Vision de l'Afrique que nous voulons);
- mesurer le principe capital d'orienter rigoureusement les résultats des politiques publiques vers les populations bénéficiaires pour plus d'inclusion sociale, de croissance réelle et d'impacts en développant les capacités de mobilisation des ressources économiques nécessaires pour relever les défis de l'émergence, tels que l'emploi, la création de richesses, le renforcement de la classe moyenne etc. ;
- sensibiliser sur les leviers fondamentaux d'efficacité dans la gouvernance des divers secteurs économiques, notamment au niveau territorial pour optimiser les capacités de réalisations des objectifs et d'atteinte des cibles avec des indicateurs de réalisations et de résultats ;
- faire un rapport critique du PSE afin d'analyser ce qui n'a pas marché et pourquoi, et de réfléchir aux solutions optimales en perspective d'une économie sociale solidaire, d'un développement numérique des territoires, d'une industrialisation diversifiée, d'une maîtrise des risques écologiques, d'un accroissement des villes créatives, d'une transformation et valorisation du gaz et du pétrole, etc. ;
- communiquer sur la pertinence dans (i) l'appropriation de la vision du Chef de l'Etat et de l'acte III de la décentralisation afin d'asseoir les mécanismes de responsabilisation du secteur privé, des conseils départementaux et des communes sur les effets et impacts attendus du PSE ; (ii) la bonne perception et la compréhension des résultats attendus, des réalisations du PSE afin de les partager notamment en langues nationales avec les populations.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

A. Synthèse des présentations

1. JOUR 1

⇒ Objectifs et Agenda de l'atelier-Apports du dispositif spécial de Suivi-Evaluation

Le *Directeur général Adjoint* du BOS a établi le plan des travaux sur les deux jours retenus qui devraient permettre :

- d'évaluer les performances de la mise en œuvre sur l'année 2018 et les réalisations majeures sur la période 2014-2018;
- de partager des éléments saillants du Plan d'Action Prioritaire 2019-2023 avec les acteurs du PSE;
- d'effectuer un benchmark sur les pratiques en matière de suivi-évaluation des politiques publiques;
- de définir des perspectives à travers une feuille de route 2019 et l'identification des grands jalons sur la période 2019-2023.

Il a également partagé les apports du dispositif spécial de Suivi-Evaluation à travers :

- les plans stratégiques antérieurs qui ont toujours été confrontés au défi de la mise en œuvre ;
- les cinq points de faiblesse qui avaient été identifiés comme principaux facteurs de contreperformance induisant une faible efficacité de la dépense publique ;
- le dispositif spécial de suivi et coordination traduisant une rupture dans le pilotage stratégique des projets et des réformes ;
- les chiffres clés caractéristiques du portefeuille d'actions phares faisant l'objet d'un suivi opérationnel ;
- et le déploiement d'outils de Suivi-Evaluation spécifiques.

Dans une perspective 2019-2023, le BOS s'organise pour renforcer l'effet catalyseur du dispositif spécial de suivi opérationnel, notamment avec l'approche méthodologique « LAB » expérimentée au Sénégal avec des experts de PEMANDU pour accélérer le processus de structuration de projets/réformes complexes.

⇒ Présentation des performances Macro-économiques

Le *coordonnateur* de la Direction Générale de la Planification et des politiques économiques (**DGPPE**) par une approche visant à faciliter la compréhension du PSE pour favoriser sa compréhension a décliné la vision axée sur le principe de solidarité adopté par le Chef de l'Etat et opérationnalisée pour la protection et la sauvegarde des droits humains au Sénégal.

Après avoir présenté les résultats d'une exécution satisfaisante de la première phase décennale du PSE dans un cadre macroéconomique performant à travers des chiffres clés et des impacts attendus dans un horizon de 10 ans, le Coordonnateur s'est autant exprimé sur les principaux succès et réalisations, que sur les principaux défis rencontrés et enseignements.

Ainsi, sur la base de la synthèse des principaux résultats et acquis du PSE-PAP 2014-2018, il a partagé le contexte d'identification des défis majeurs pour la Transformation Structurale de l'Economie et la Croissance (AXE 1), le Capital Humain, Protection Sociale et Développement Durable (AXE 2) et Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité (AXE 3) de la prochaine phase décennale.

Le coordonnateur s'est en effet appesanti sur les paradigmes visant à consacrer l'action publique afin d'atteindre l'objectif global de la stratégie PSE qui est de réaliser, à travers la transformation structurelle de l'économie, une croissance forte, inclusive et durable pour le bien-être des populations.

Des prévisions robustes dans la continuité de la croissance dynamique initiée par le PSE sont présentées pour favoriser un impact significatif sur le relèvement substantiel des principaux indicateurs sociaux attendus d'ici à 2023.

⇒ **Présentation des résultats d'impacts sur quelques projets phare**

Monsieur Baye Elimane GUEYE, Chef de desk de la Cellule de Suivi des Impacts Economiques et du Financement (CSIEF-BOS) a passé en revue quelques indicateurs traduisant certaines variations dans le secteur agriculture céréalière sur la période 2010-2013 et 2014-2017.

Les mesures sont effectuées en faveur de la disponibilité des données statistiques dans le volet céréale, de même des performances sont révélées sur des paramètres économiques tels que :

- les investissements cumulés de 657,8 milliards FCFA sur la période 2014 –2017 en une hausse de 46,5% en comparaison à la période 2010 -2013 ;
- la croissance économique qui a affecté positivement le comportement des entreprises du secteur agricole qui ont enregistré des hausses de leur CA (+85%) et des crédits CT (+149%) ;
- la production de céréales qui a été doublée sur les 5 dernières années avec une production de 2 545 498 tonnes de céréales 2017 ;
- la première place est désormais occupée par le riz avec 41% (devant le mil -34%) , grâce à la mise en œuvre du projet phare «développement de trois corridors céréalières » qui a modifié la structure de la production de céréales ;
- la production de céréales portée par la hausse des rendements du mil, du maïs, du Sorgho mais également des superficies du riz, du maïs et du Sorgho (variation 2010 - 2013 / 2014 -2017) ;
- le positionnement géographique des productions avec la consolidation des acquis à Saint-Louis et une diversification de la production de céréales avec de nouvelles régions du centre (Kaffrine) et du sud (Sédhiou et Kolda)
- le taux de réalisation de 91% en nette augmentation reflétant des gains de performance dans l'atteinte des objectifs fixés
- la stabilisation du prix du riz local (300FCFA/kg) et importé (400 FCFA/kg) et de l'émergence de grands centres urbains consommateurs de riz local ;
- la stabilisation de la dégradation de la balance commerciale céréales qui est ressortie à -334,9 milliards FCFA en 2017 contre 311,5 milliards FCFA en 2013

Ensuite, Monsieur Gueye a sélectionné et proposé la méthode non expérimentale axée sur un effet causal dû uniquement au projet phare corridor céréalière -volet riz, afin de

procéder à l'évaluation de l'impact sur les revenus des ménages de la Vallée du Fleuve Sénégal (VFS) et du bassin de l'Anambé.

Cet impact sur le revenu est chiffré à 12,6 millions FCFA pour les ménages de la Vallée du Fleuve Sénégal et du Bassin de l'Anambé qui écoulent l'ensemble de leur production contrairement au groupe de comparaison qui ne vendent que 38% dès lors que les 62% sont destinées à satisfaire leurs besoins alimentaires.

2. JOUR 2

⇒ Présentation du Plan d'Action Prioritaires 2019-2023

A la place du Directeur Général du Budget du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, le Directeur Général du BOS va présenter les besoins du PAP 1 énoncé lors du Groupe Consultatif 2014 et le succès établi à 201% grâce aux engagements émis par les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du Sénégal.

Toutefois, malgré les 273 conventions, les 6606 Mrds et les 177% de concrétisation se traduisant par une mobilisation satisfaisante des ressources internes, un soutien massif des PTFs, et l'amorce de la concrétisation des projets de Partenariat Public Privé, le défi de l'engagement du secteur privé et de l'exécution des contrats de PPP demeure.

Après avoir énuméré les résultats obtenus grâce à la mobilisation des ressources publiques pour le développement des secteurs d'activités socioéconomiques, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le renforcement de la gouvernance et du développement local, il a présenté la deuxième phase du PSE, avec un besoin de financement chiffré à 14 098 Milliards, dont 9 414 Mds FCFA (16,3 Mds USD) sont acquis avec la contribution de l'Etat qui s'élève à 62% de ce montant. Le défi de ce PAP2 est la mobilisation du Gap de financement de 4 684 Mds FCFA (8,2 Mds USD) dont les 2 850 Mds FCFA (5 Mds USD) attendus directement des PTF et les 1 834 Mds FCFA (3,2 Mds USD) du secteur privé.

Le principal défi est le volet PPP dans les secteurs prioritaires tels que : l'économie numérique, l'industrie, les infrastructures et les transports, l'urbanisme et l'habitat et l'énergie.

⇒ Présentation de l'action de l'Unité de Suivi-évaluation du Programme Gouvernemental (USEPG) du Maroc

Le représentant de l'USEPG a partagé les fondamentaux organisationnels et structurels du dispositif, afin d'en discuter. Ainsi, l'armature gouvernementale, qui s'articule autour de 5 axes stratégiques, est organisée pour rendre efficace le pilotage d'un mécanisme efficient favorisant la mise en œuvre des 435 mesures inscrites dans Plan d'Exécutions du Programme Gouvernemental (PEPG).

Ce dispositif de suivi-évaluation des engagements du gouvernement est encadré par deux outils :

- *l'un stratégique* pour la prise de décision par la Commission interministérielle composée des ministres et du Secrétariat Général du Gouvernement ;
- et *l'autre opérationnel* pour la remontée d'informations par l'Unité de suivi-évaluation du Programme Gouvernemental.

Ainsi le PEPG, élaborée et mise dans une approche méthodologique itérative, délivre sur la base des informations renseignées dans le PEPG, 4 documents clés d'une utilité majeure pour le pilotage des engagements du Gouvernement qui contiennent respectivement :

- l'ensemble des projets de loi et autres décrets ;
- l'ensemble des mesures relatives aux stratégies sectorielles ;
- l'ensemble des mesures programmées pour 2018 ;
- l'ensemble des mesures budgétisées, notamment en relation avec la Loi de Finance 2018

Le Tableau de bord du Chef du Gouvernement (PEPG synthétique) mis en place offre la précision sur les enjeux de développement et une vision globale de l'état d'avancement des mesures et décisions à prendre avec les moyens à l'équipe de l'USEPG d'impulser la convergence vers les priorités.

⇒ **Présentation des bonnes pratiques de Transformation de la Malaisie : Big Fast Results (BFR) par PEMANDU**

L'expert de PEMANDU a fait l'historique d'une transformation en 3 phases clés :

- 1960-1970 avec des réformes foncières et agraires indispensable pour une économie tributaire de l'Agriculture et un développement d'industries de caoutchouc et des mines ;
- 1970-1990 avec la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation et de diversification de l'économie, d'inclusion sociale et d'éradication de la pauvreté. la promotion de l'investissement privé et des partenariats entre les grandes compagnies et l'Etat ;
- 1990-2008 avec une politique nationale de développement industriel et la Vision 2020, pour devenir une nation commerçante favorisant l'émergence et accroître les investissements directs étrangers.

Il a démontré qu'en impulsant progressivement tous ces changements, des résultats importants sont notés notamment les premières voitures fabriquées en Malaisie et l'amélioration de croissance, mais le pays est resté enlisé dans la pauvreté avec un revenu par tête d'habitant très faible.

Ainsi, le gouvernement de la Malaisie a lancé son Programme National de Transformation pour réaliser sa vision qui aspire d'ici 2020 à obtenir le statut de pays à revenu élevé. Sous le pilotage du Premier Ministre, PEMANDU est mis sur place et applique une méthodologie de gouvernance rigoureuse articulée autour de 8 étapes, appelée Big Fast Results (BFR)/Résultats Grandioses et Rapides : Cette approche méthodologique axée sur une logique "top down" and "bottom up" a favorisé l'implantation d'un processus d'identification des secteurs clés pour se focaliser sur les changements radicaux attendus par les populations tels que la criminalité, la corruption, des infrastructures rurales de base, des transports publics urbains, des ménages à bas revenu et de l'éducation.

Il s'agissait pour réussir des améliorations significatives et rapides, à fort impact sur le bien être des populations, de prioriser 25 mesures sectorielles facteur de succès, d'élaborer des projets détaillés, d'implanter des réformes profondes d'établir des indicateurs de performances-clés quantifiables et d'opérationnaliser son plan d'actions

visant à assurer à la Malaisie l'atteindre de sa Vision 2020. La structure organisationnelle de PEMANDU articulée à un système de suivi et d'évaluation s'oriente vers la coordination de l'ensemble des activités des structures gouvernementales sous le leadership du Chef du Gouvernement.

Ainsi plusieurs instruments pour accélérer les exécutions sont déployés tels que la familiarisation des populations avec les indicateurs de performance, la compétition entre les ministères dans les réalisations, etc.

⇒ **Présentation du « LAB » de structuration du projet phare « Agropole SUD »**

Le Dg adjoint du BOS a partagé démarche d'adaptation de l'approche LAB au projet Agropole SUD et les résultats obtenus en 6 semaines à l'issu d'un atelier d'orientation. Cette méthodologie, déclinée en 8 étapes pour identifier, prioriser, mettre en œuvre et suivre des initiatives clés, aura permis au BOS d'adopter des mécanismes pour :

- accélérer le processus de structuration de projets/réformes complexes ;
- mettre en synergie les acteurs clés, établir les rôles de chacun et responsabiliser les structures dans la mise en œuvre des projets/réformes ;
- promouvoir un cadre de co-construction et de co-financement entre l'Etat et les investisseurs privés.

Ce processus de structuration du projet ressort comme un outil catalyseur de la productivité en faveur d'une participation dynamique des acteurs et des conclusions consignées dans le rapport de l'atelier, cadre de référence du projet.

Il a émis la nécessité pour ce faire de mettre en place deux fonds :

- Un fonds de structuration pour la maturation des projets et réformes stratégiques ;
- Un fonds d'amorçage pour l'attraction des financements privés recherchés.

B. Synthèse des discussions

Au cours de la session des questions et des réponses, les participants se sont prononcés :

1. Sur les présentations du jour 1 :

Monsieur Magatte BA, Directeur Général de l'Agence National de l'Aquaculture a félicité, remercié les autorités du BOS et marqué son adhésion au calendrier respecté dans le suivi et évaluation des projets et réformes du PSE. Toutefois il s'est inquiété des faiblesses dans l'analyse, indispensable dans la progression, permettant de scruter les contraintes sur les performances notamment celles liées au foncier et au financement.

De même, il a relevé les problèmes d'harmonisation des données statistiques communiquées, telles que les chiffres sur l'emploi et a également demandé des éléments de clarification sur le taux brut de scolarisation et la durée de scolarisation chiffrée à 3 ans : Pour 3 ans seulement dès lors que cela lui semble en dessous de la moyenne.

A sa suite, Monsieur Mor DIOUF, Coordonnateur des Réformes Budgétaires s'est inquiété de la pertinence dans la mise en place d'un fond de maturation des projets, dès

lors qu'il existe déjà un comité de maturation. Il juge indispensable de faire au préalable un état des lieux de l'existant, afin de mettre en synergie les compétences disponibles dans l'étape de maturation des projets. En cohérence avec l'analyse de la croissance, il fait observer la structuration du budget de l'Etat pour les investissements PSE. Si l'est vrai que cela témoigne de la volonté de l'Etat à soutenir la croissance économique, force est de constater que le relai par la mobilisation des investissements privés constitue encore un obstacle.

Egalement avec le PAP 2019-2023, il s'est interrogé comment s'orienter vers la Gestion Axée sur les Résultats dans le cadre d'exécution des projets/réformes/programmes, dès lors que l'Etat du Sénégal est amené à faire basculer son mode de gestion budgétaire d'ici 2020 : passage de budgets de moyens aux budgets de programme. A noter que cette réforme du cadre harmonisé des finances publiques de l'UMEOA est appliquée depuis 2017 au Burkina, Niger et Mali.

Le Docteur Macoumba Diouf, Directeur de l'Horticulture quant à lui s'est interrogé sur la structure du dispositif de suivi opérationnel en perspective du PAP 2019-2023. En effet, lorsque les informations relatives aux contraintes de mise en œuvre des projets sont transmises, il n'y a aucun retour sur les solutions apportées ; en conséquence quelles évolutions dans le dispositif pour 2019 ?



En réponse à cette série d'interrogations des réponses seront apportées par :

- Monsieur Mayacine Camara : il a relevé la confusion faite par Monsieur BA entre le taux brut de scolarisation et la durée de scolarisation pour la tranche d'âge de 25 ans. En effet, les 50 à 60% des plus de 25 ans n'ont pas été à l'école. La durée de

scolarisation est tributaire de l'accroissement du taux de scolarisation et du taux d'achèvement.

Il a noté l'importance de la question soulevée par Mor Diouf compte tenu de la place de l'évaluation déterminante dans la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) qui vise plus d'efficacité et d'efficience dans l'investissement public. La rationalisation des dépenses publiques, s'articule autour des procédures de maturation qui devront permettre de développer plus d'instruments d'évaluation et d'assurer un suivi opérationnel des résultats avec des indicateurs d'impacts sur les inégalités de genre, la territorialisation des politiques publiques, etc.

- Monsieur THIAM responsable dans le suivi des projets de l'éducation conforté la réponse apportée en mettant en exergue la priorisation dans le PAP2019-2023 dans l'axe 2 du PSE de l'éducation et de la formation pour améliorer l'employabilité au Sénégal, avec 2 projets phares pilotés par le ministère.
- Monsieur Wade a rassuré sur l'emploi qu'il n'y a pas de problèmes sur les chiffres énoncé par le Président de la République et le MEFP, puisqu'il s'agit des emplois formel permettant de réduire le taux de dépendance. En effet, certains emplois tels que les emplois publics (44000) générés ne sont pas intégrés dans le cumul des chiffres.

A Monsieur Mor Diouf, il soutiendra la nécessité de rendre disponible un fond de structuration pour la plupart des projets en citant l'exemple du projet Pointe Sarène. L'approche Budget programme est favorable dans l'allocation des ressources et l'organisation de toute la chaîne de planification jusqu'à l'exécution des projets.

Au Docteur Diouf il dira que des améliorations devront être apportées pour plus de performance du dispositif avec un tableau de bord hebdomadaire transmis par le MSPSE au Président de la République. Si dans une perspective d'évolution, le processus a bien intégré l'étape de résolution des problèmes, la réflexion reste ouverte afin de le renforcer avec tous les acteurs dont les cellules d'étude et de planification (CEP) et d'optimiser le dispositif de suivi et d'évaluation qui s'articule jusqu'alors autour des chefs de projet et du BOS.

1. Sur les présentations du jour 2 :

- Monsieur DIOP, Conseiller Technique du Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime a fait observé qu'il été nécessaire de partir de l'existant pour optimiser les réalisations du PSE - PAP 1. En se basant sur les principes de durabilité pour un socle des résultats dans les évolutions attendus de l'Etat vers les Privé, il a voulu savoir quelle est la stratégie nouvelle pour lever les financements dans un programme de développement, mais aussi au-delà des infrastructures, quoi d'autres pour les privés.
- L'Agent du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat s'est interrogé sur la place réservée à la prise en charge des bidonvilles.

A ces questions, des réponses seront apportées par :

- le représentant l'USEPG qui a fait part des contraintes du Maroc dans le financement des projets. Il a identifié les PPP comme des outils de financement pertinents dont la loi qui l'établi n'est autre qu'une procédure de passation de Marchés publics déguisée. Elle est en cours de révision, mais il s'agit de plus voir comment limiter les risques de corruption et de favoriser la transparence dans la gouvernance.
D'autres paramètres existent comme : (i) le climat des affaires favorable à l'investissement privé, avec la sécurisation du foncier pour mieux accueillir les investisseurs et la mise en œuvre des réformes pour accroître les investissements ; (ii) la déconcentration permettant la réorganisation de l'administration sur l'ensemble du territoire ; (iii) le partage des expériences au niveau communal pour assurer une participation inclusive et obtenir à partir de faibles capitaux des succès au niveau des communes.
La mutualisation pose également problème dès lors qu'il s'agit de raisonner en mode projet
- L'expert de PEMANDU, assure que le programme national qui formalise les des ministères est déterminant dans le principe de mobilisation des ressources financières pour l'exécution des plans d'actions.
De même, les mesures incitatives au Secteur Privé sont favorisées et mécanismes pour accélérer les procédures administratives sont mise en œuvre par des agences d'exécution en Malaisie.
Des corridors sont établis pour les besoins en industrialisation et agriculture.
La décentralisation permet à l'autorité dans une région donnée de favoriser l'implantation du projet privé.
Egalement une batterie de mesures incitatives existe telles que la réduction de toutes les procédures administratives longues, l'existence d'unités pour l'attractivité des secteurs d'activités économiques prioritaires

C. Travaux de groupes

Les équipes du BOS avec le soutien d'équipe d'Africalead ont réparti dans les diverses salles réservées les groupes de travail afin de poursuivre les travaux de l'atelier bilan.



Ainsi, ces travaux de groupes ont permis aux chefs de projets/réformes de mobiliser l'ensemble des acteurs et parties prenantes des projets/réformes afin de finaliser la rédaction du bilan par action phare sur la période PAP 2014-2018.

Les documents de présentation qui offraient une large synthèse des activités exécutées mais également des résultats majeurs obtenus pour chaque action phare, ont été présentés respectivement par les 23 chefs de projets/points focaux.

Pour chaque action phare, ils ont tour à tour en 5mn:

- fait le bilan synthétique sur la période 2014-2018 ;
- donner une explication sur les performances et contre-performances ;
- et projeter les perspectives 2019.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin des présentations sur le bilan des résultats, il a été recommandé :

- a. d'élaborer un plan d'amélioration en faveur des mesures correctives pour prendre en charge les contre performances ;
- b. de faire évoluer le projet de modernisation et de résoudre les problèmes de dragage des ports secondaires notamment le Port de Kaolack en perspective des potentialités d'exploitation des produits à haute valeur commerciale comme le sel et l'huile d'arachide dans cette région du Saloum ;
- c. de s'approprier les contributions enrichissantes des autres programmes notamment du PUDC, pour un développement inclusif et une exploitation des potentialités économiques au niveau des communes (Thiomby, Lat Mingué, Sandiara, etc.) qui sont volontaires pour abriter un cadre pilote dans la mise en œuvre du PSE ;

- d. d'améliorer les plateaux techniques des offres de services et soins de santé afin de satisfaire aux exigences de rendre la destination Sénégal plus compétitive par rapport aux pays du Maghreb, désormais positionnés comme des destinations privilégiées notamment par les sénégalais ;
- e. de poursuivre les mesures incitatives prises dans le secteur touristique qui portent déjà ses fruits au regard des investissements importants du secteur privé en partenariat avec l'Etat et de la dynamique productive renforcée d'emplois;
- f. de s'assurer à intégrer dans les résultats à obtenir la satisfaction des aspirations des populations vulnérables et en situation de précarité, pour traduire l'inclusion sociale dans la mise en œuvre du PSE, gage de stabilité dans les pays émergents et de réduction des inégalités notamment de Genre ;
- g. De mettre l'accent sur la qualité du travail par rapport au taux de réalisations déterminant dans la prise de décision ;
- h. Promouvoir le "consommer local" notamment par la consommation des matériaux de construction en faveur de la Recherche et Développement dans l'écosystème de construction compte de tenu de la contribution de ce secteur à la croissance économique et niveau d'importation des produits dérivés de la construction.

VII. CEREMONIE DE CLOTURE

Les mots de la clôture seront prononcés par :

- Monsieur Ciré SY, conseiller spécial du Président de la République. Ce dernier s'est réjoui de la vision formalisée du Président de la République et déclinée à travers les trois dimensions économique, sociale et environnementale afin d'améliorer le vécu des Sénégalais. Il a mesuré le fait que tout n'est pas parfait, mais que cet exercice qui vise à identifier les contraintes et les difficultés devra permettre de se consacrer aux efforts à fournir avec toutes les compétences disponibles afin d'impulser les améliorations nécessaires et d'asseoir les conditions d'un développement durable.
- et Monsieur Ibrahima Wade, Dg du BOS. Il a remercié la Malaisie et le Maroc pour avoir contribué au succès de cet exercice, mais également l'ensemble des partenaires du BOS dont les PTFs avec une mention spéciale à Africalead/USAID, l'OCDE, les Directeurs généraux, les conseillers et les représentants des diverses structures administratives pour leurs présences massives et permanentes aux temps forts de cette évaluation.

Il ne manquera pas de féliciter les équipes du BOS, régulièrement soumises à des pressions de livrables, qui rendent effective de ce dispositif.

Tout cela a d'ailleurs contribué à faire gagner au Sénégal l'organisation des prochaines Jeux olympiques.